

DES DONNÉES STANDARDISÉES POUR UNE PLATEFORME DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

MÉTHODOLOGIE : DÉFINITION DES BESOINS

- Réunions d'échanges pour définir les **données à renseigner** dans la nouvelle **base** au regard :

- du **standard Etalab** :
30 champs, dont **4 obligatoires** (identifiant unique / code commune / aménagements droite / gauche)
- de l'ancienne base SIG de l'Eurométropole de Metz :
 - **4 champs complémentaires** (priorité, état, ville, longueur)

- Au total, **20 champs renseignés**

NOM DU CHAMPS	REPLISSAGE	VALEUR
id_local	Renseigné	au format-type suivant « sdc_mm_2021_xxxx » pour chaque objet
id_osm	Non renseigné	-
reseau_loc	Non renseigné	-
nom_loc	Renseigné	Pour tous les objets du réseau intercommunal, avec les noms de : <ul style="list-style-type: none">◆ 29 liaisons + le maillage complémentaire du schéma directeur cyclable de 2017,◆ les études d'opportunités (PDU, voies ferrées), rajoutées en 2021
num_liti	Renseigné	Pour tous les objets du réseau intercommunal, avec les valeurs suivantes : <ul style="list-style-type: none">◆ de « 01 » à « 29 » pour les 29 liaisons du schéma directeur cyclable de 2017,◆ « MC » pour le maillage complémentaire◆ « EO » pour les études d'opportunités
d_service	Renseigné partiellement	Maintien des valeurs de l'ancienne base et ajout des travaux réalisés depuis 2017

MÉTHODOLOGIE : RECENSEMENT ET RETOUR D'EXPÉRIENCE

- Un **changement de méthode de recensement** des aménagements



- Des **objets** représentant une **section de voirie homogène** (aménagements, régime de circulation, sens, commune)
- Une attention particulière portée à la **topologie (point d'accroche des objets)** de la couche (ligne)

MÉTHODOLOGIE : RECENSEMENT ET RETOUR D'EXPÉRIENCE

- Intégration sous la valeur « **AUTRE** » d'aménagements (chevrons, impasses sauf modes actifs, zones de circulations apaisées) **non définis** dans le champ « Ame_d / ame_g »



MISE À JOUR DE LA BASE : INTEGRATION DES NOUVEAUX AMENAGEMENTS

- Création du tracé à partir des plans, collecte des plans dans les services
- Renseignement de l'aménagement Droit et Gauche

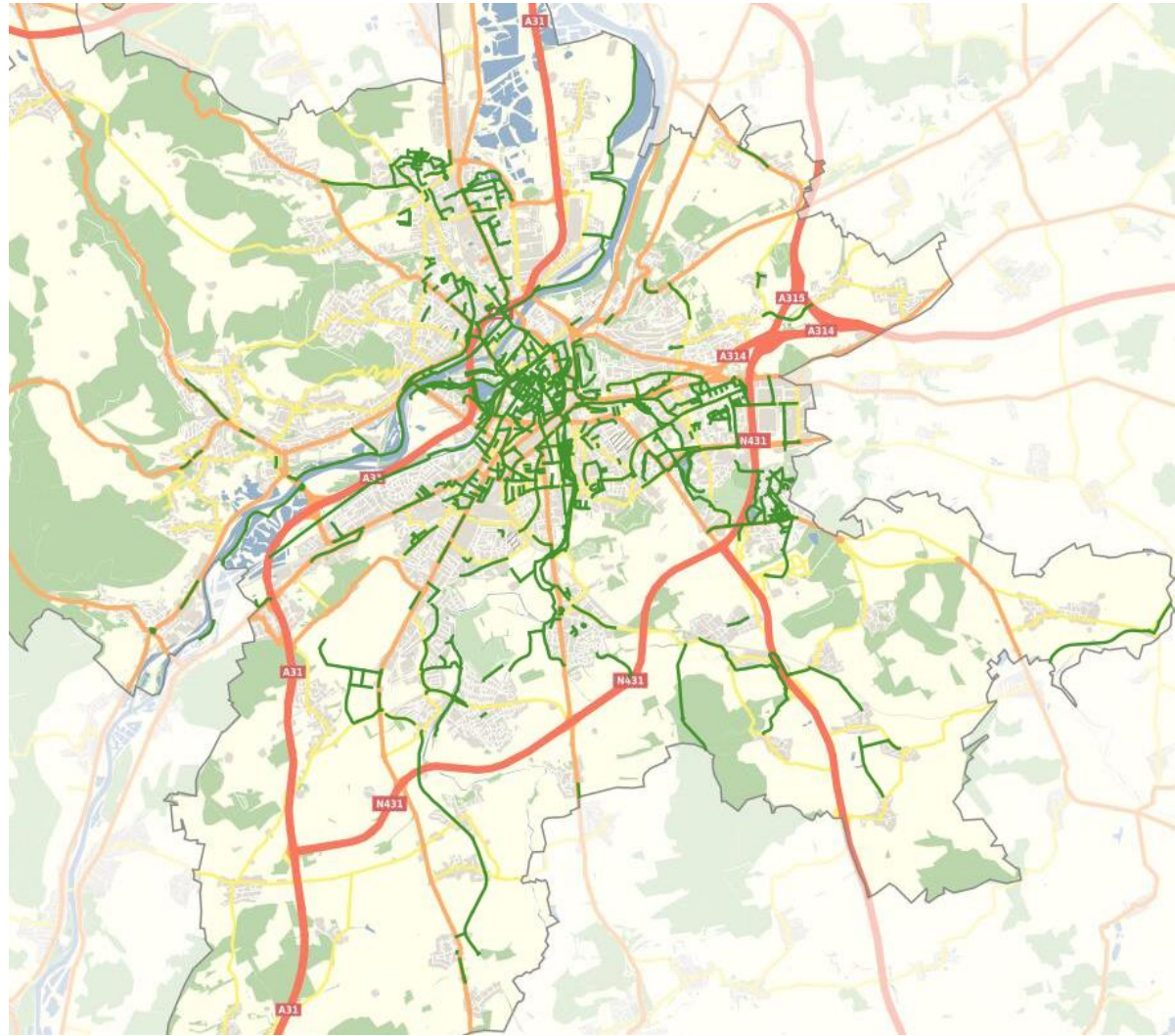
Date service	types_am	trafic_v	lumiere	nment	late_ma	code_com_	ame_d	tatut_i	regime_d	sens_d
2021		0	VRAI		2021-...	57463	BANDE CYCLABLE		EN AGGLOMERATION	UNIDIRECTIONNEL

code_com_g	ame_g	tatut_i	regime_g	sens_g	rgueur_	local_g	evet_c	source
57463	PISTE CYCLABLE		EN AGGLOMERATION	UNIDIRECTIONNEL	0			MM



MISE À JOUR DE LA BASE : INTEGRATION DES NOUVEAUX AMENAGEMENTS

- Mise à jour en temps réel sur :
 - SIG interne de la Métropole
 - GéoMetzMétropole (<https://geo.metzmetropole.fr/>) à destination du public



MISE À JOUR DE LA BASE : INTEGRATION DES NOUVEAUX AMENAGEMENTS

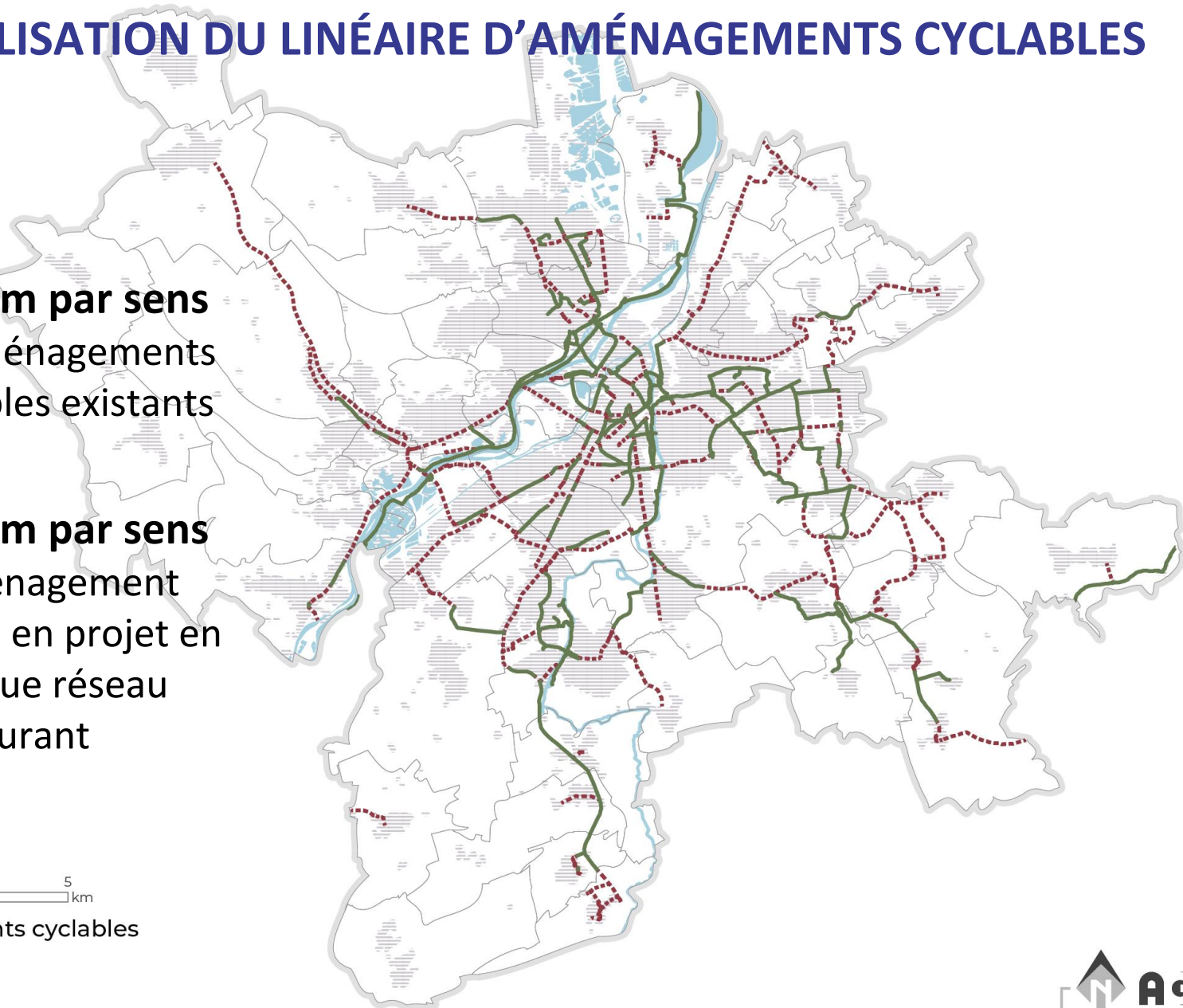
- Moissonnage de la base en OPEN DATA sur DATA GOUV

The screenshot shows the data.gouv.fr interface for the dataset 'Amenagement cyclable - EUROMETROPOLE de METZ'. The page includes the French Republic logo, navigation links, a search bar, and a breadcrumb trail: Accueil > Jeux de données > EMM. The dataset title is prominently displayed with a '0 favoris' button. Below the title, there is a quality indicator for metadata and a link to the National Point of Access for mobility data. The main content area is divided into three sections: 'PARTICIPEZ' with buttons for 'Ajouter une réutilisation' and 'Contacter le producteur'; 'INTÉGRER SUR VOTRE SITE' showing a code snippet and a stable URL; and 'SOMMAIRE' with a list of 5 items: Description, Fichiers (1), Ressources communautaires (0), Réutilisations (0), and Discussions (0).

QUELLES UTILISATIONS DE LA BASE ?

FIABILISATION DU LINÉAIRE D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

- **197 km par sens** en aménagements cyclables existants
- **181 km par sens** d'aménagement inscrit en projet en tant que réseau structurant



0 2,5 5 km

Aménagements cyclables

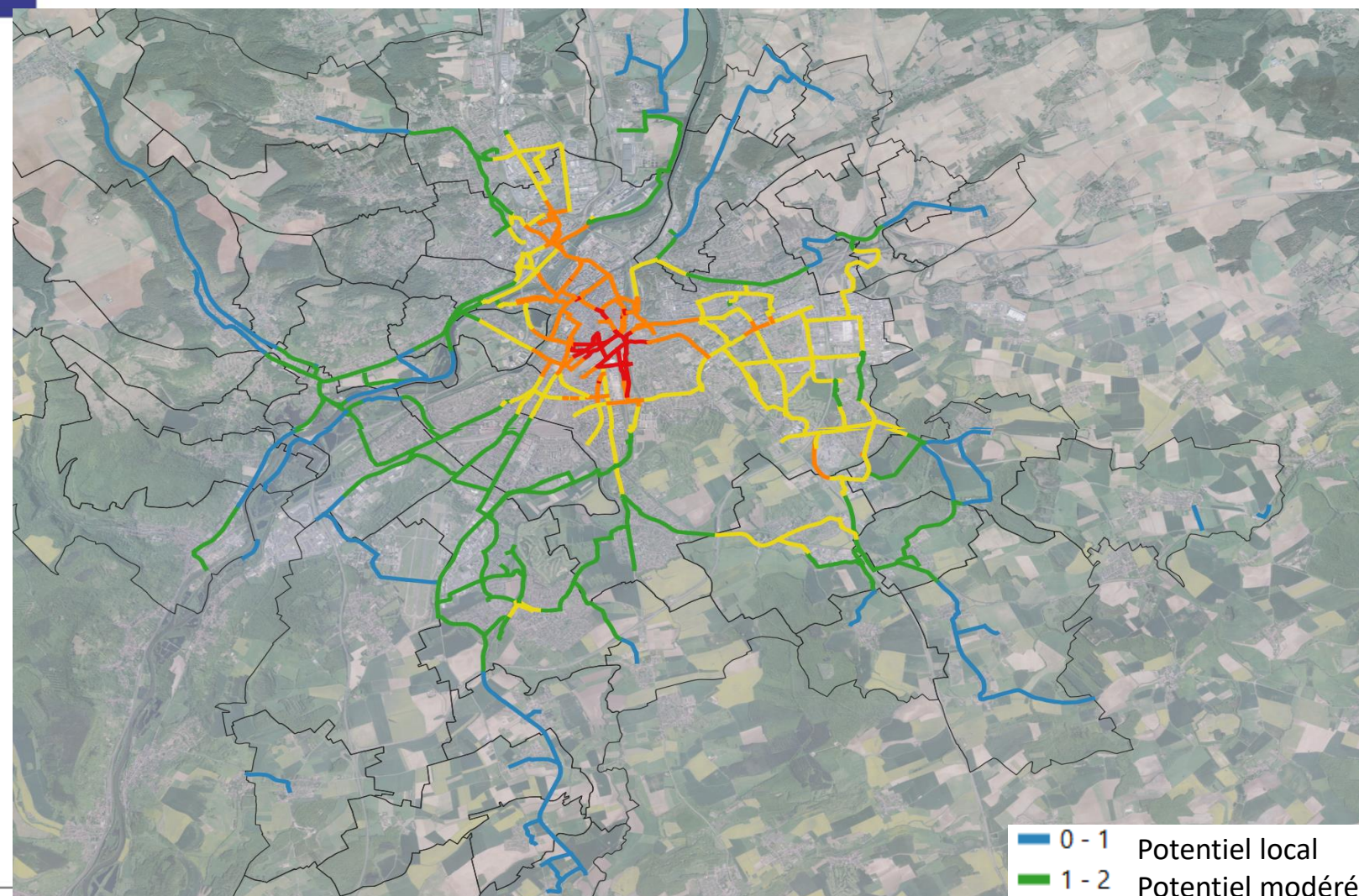
— existant

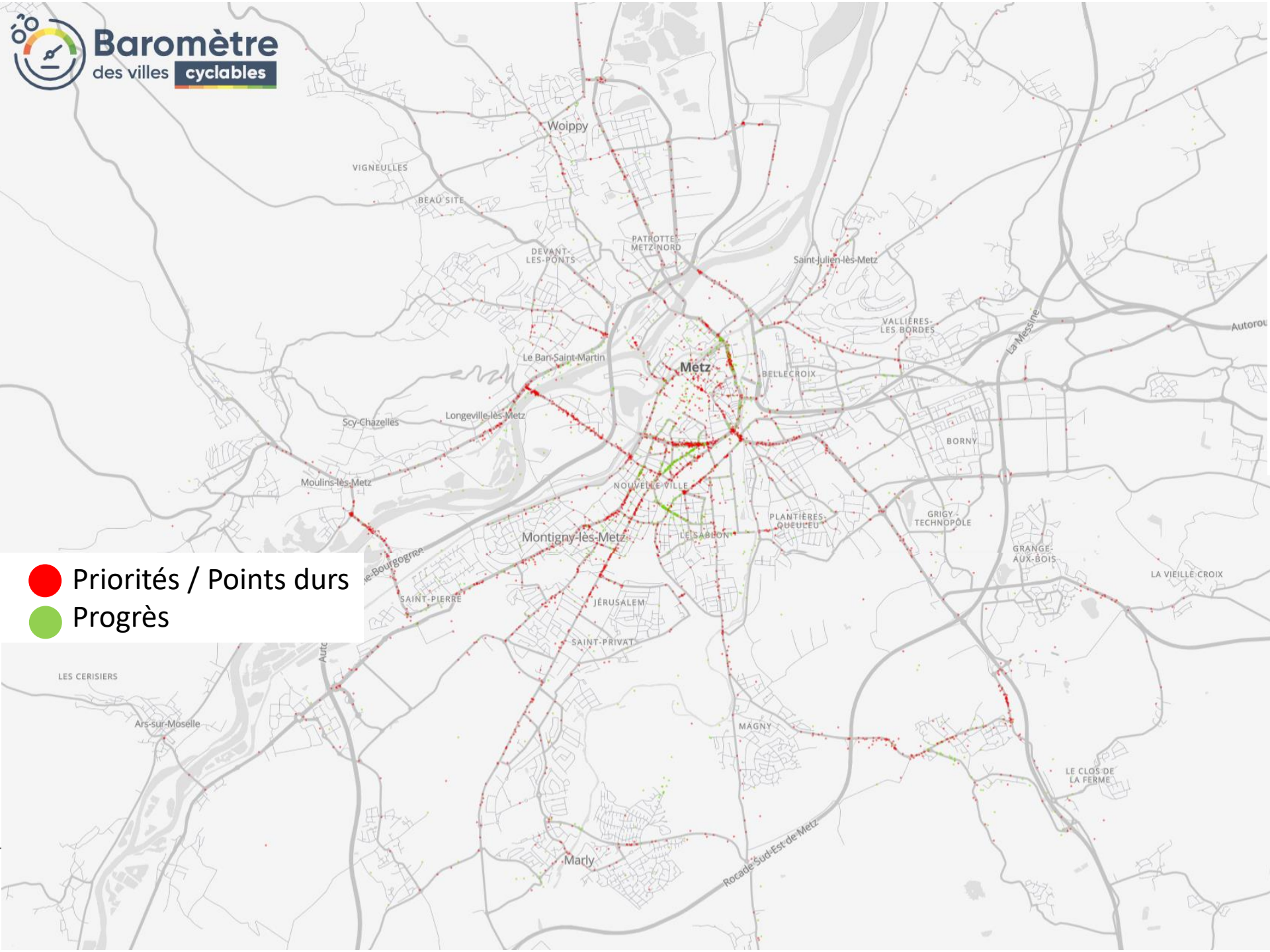
- - - en projet

Sources : AGURAM 2022, Eurométropole de Metz, IGN

QUELLES UTILISATIONS DE LA BASE ?

HIERARCHISATION ET CONSTRUCTION DU PLAN VELO 2022-2026









STRATÉGIE PLAN VÉLO 2022-2026 - VILLE DE METZ

AMENAGER LA PASSERELLE WADRINEAU ET SA CONTINUITÉ SUR LES BERGES

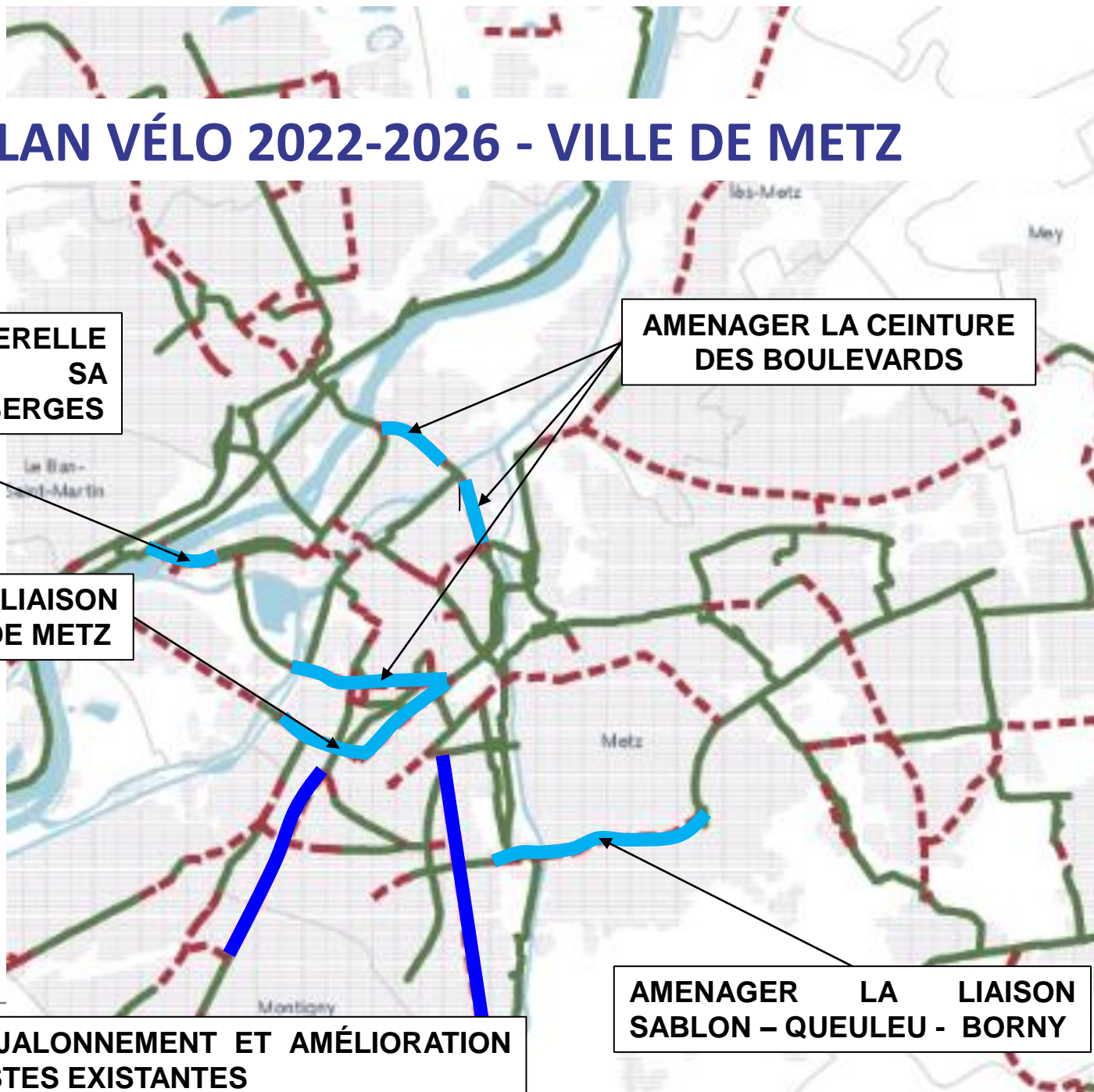
AMENAGER LA CEINTURE DES BOULEVARDS

AMENAGER LA LIAISON LONGEVILLE – GARE DE METZ

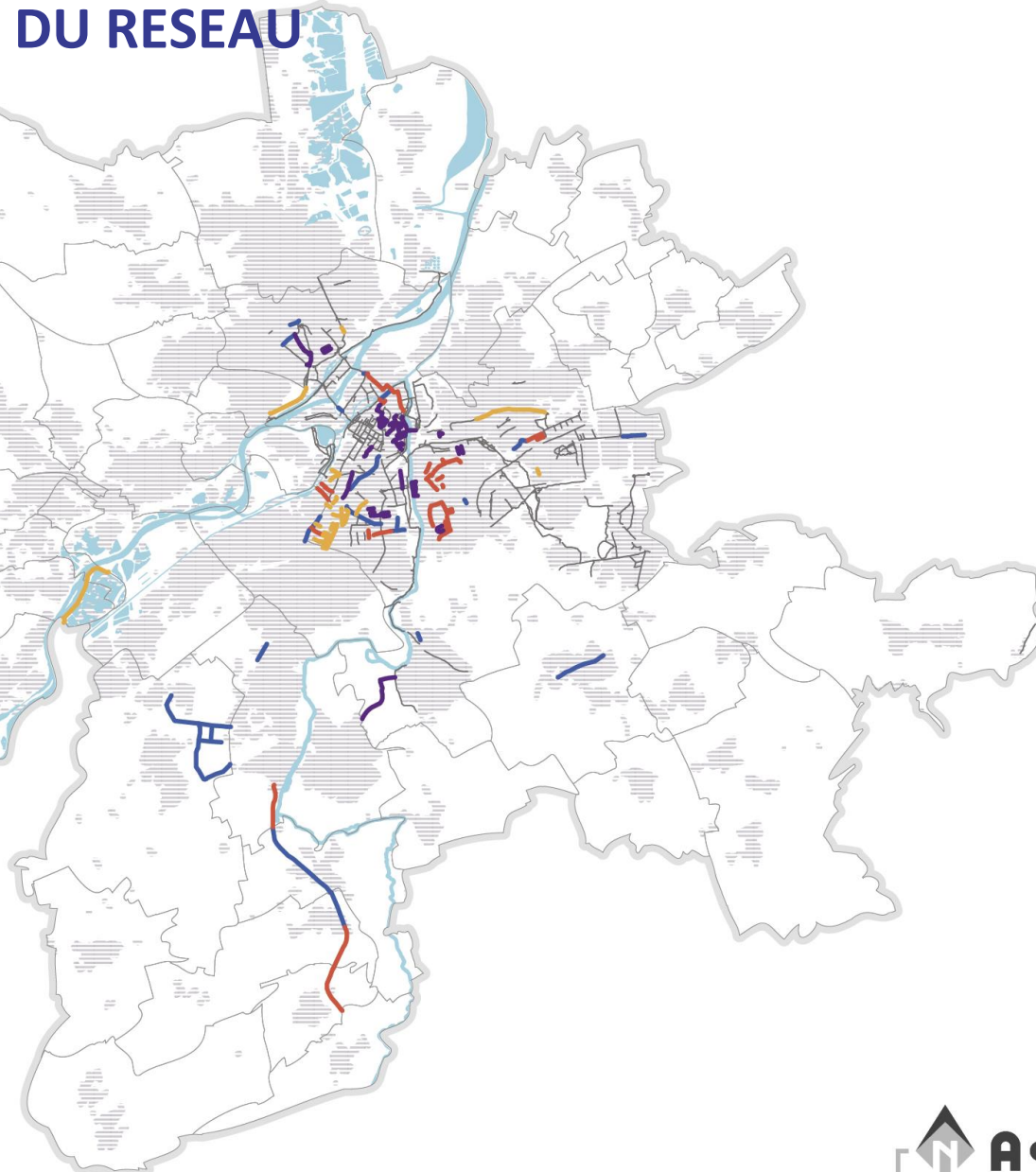
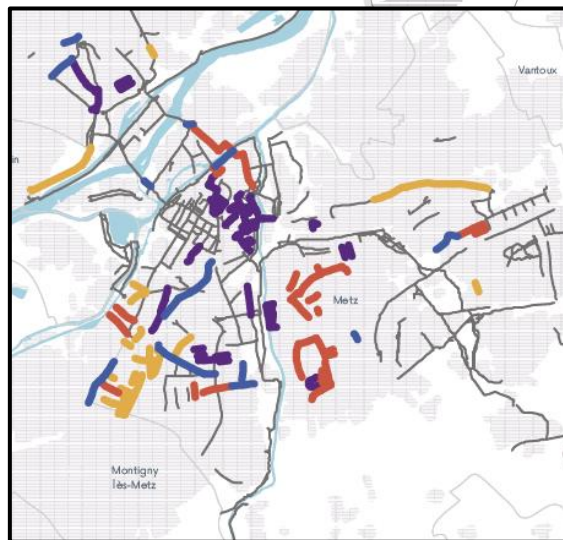
AMENAGER LA LIAISON SABLON – QUEULEU - BORNAY

-  PPI PLAN VELO 2022 2026
-  PPI AUTRES (METTIS, etc)
-  AMÉNAGEMENTS EXISTANTS
-  PLAN VELO APRES 2026

+ AMELIORATION DU JALONNEMENT ET AMÉLIORATION PONCTUELLES DES PISTES EXISTANTES



QUELLES UTILISATIONS DE LA BASE ? SUIVRE L'EVOLUTION DU RESEAU

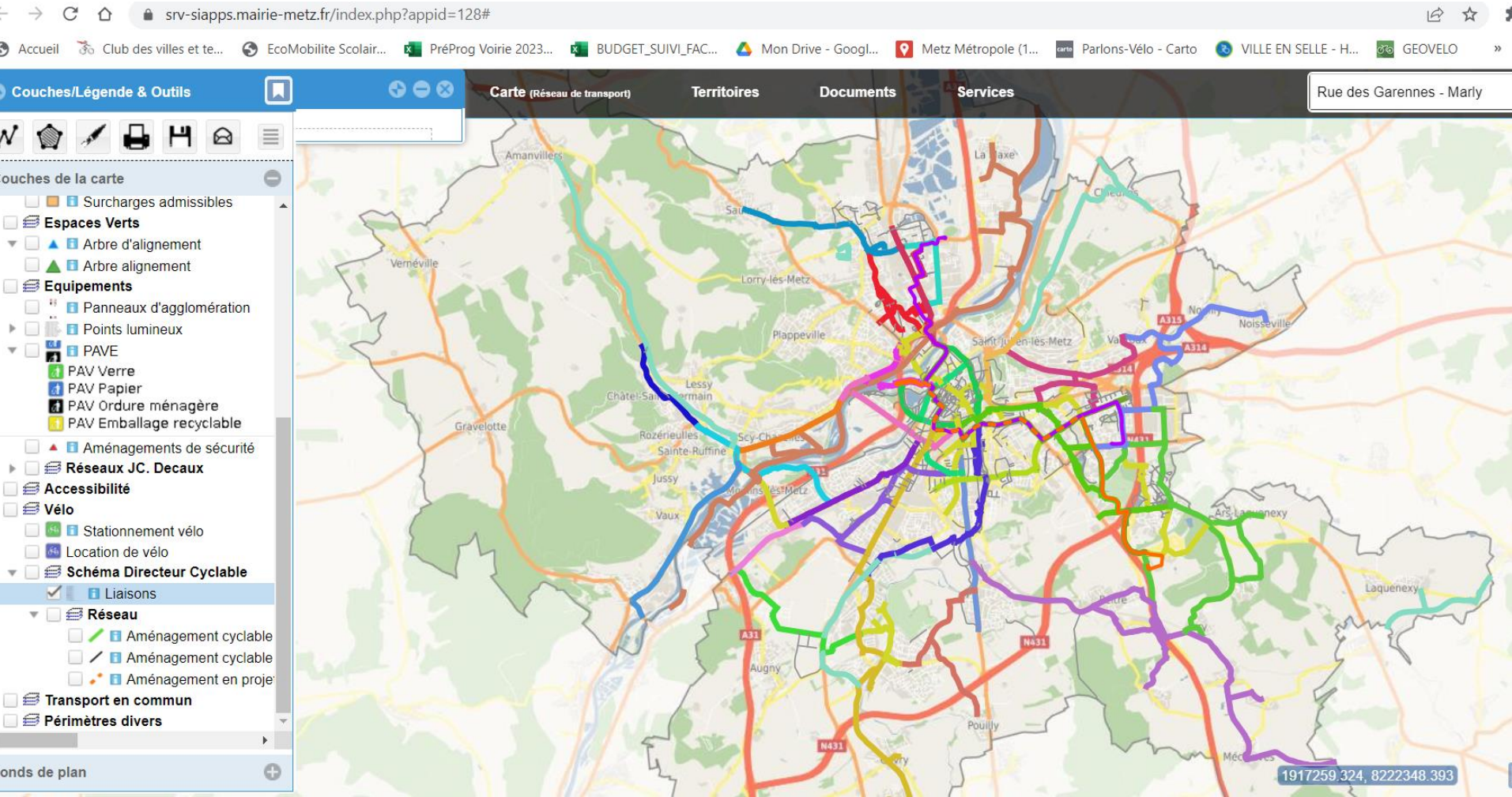


Aménagements cyclables

- avant 2018
- 2018
- 2019
- 2020
- 2021

QUELLES UTILISATIONS DE LA BASE ?

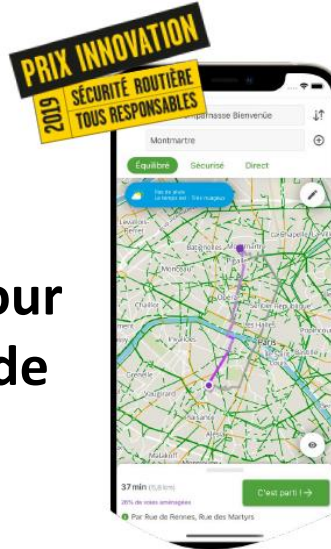
TRAVAILLER EN TRANSVERSALITE



QUELLES UTILISATIONS DE LA BASE ? COMMUNIQUER

GEOVELO

Un partenariat engagé fin 2021 pour proposer aux cyclistes un service de guidage et de navigation



Les **meilleurs itinéraires** à vélo :

- Le **meilleur algorithme** de calcul d'itinéraires vélo,
- Une **cartographie** des aménagements mise à jour en continu.



Des **fonctionnalités** pour tous les trajets à vélo :

- Statistiques de suivi,
- Signalements,
- Parkings vélo et stations VLS,
- Alertes météo,
- etc.



Suivi de l'usage

Mois

août 2022



M

Statistiques d'activité

Statistiques d'activité

Distance parcourue

Télécharger

Progression par rapport à la période précédente

août 2022

9 502 km
Distance parcourue

+12%

1 625
Trajets enregistrés

+19%

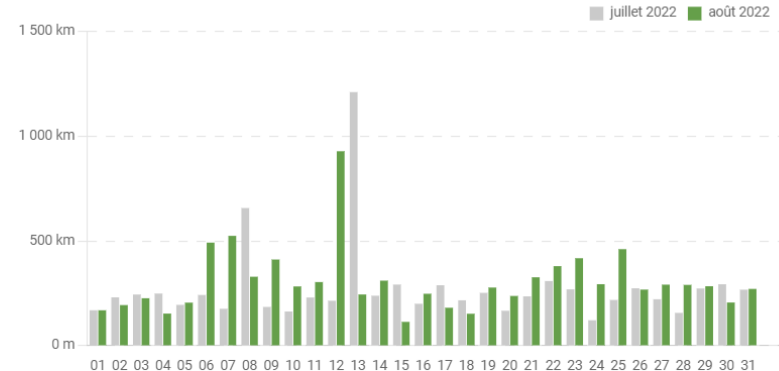
11 892
Itinéraires calculés

+7%

+12% par rapport à la période précédente

Période courante
août 2022
9 502 km parcourus

Période précédente
juillet 2022
8 487 km parcourus



QUELLES UTILISATIONS DE LA BASE ? COMMUNIQUER

octobre 2021

MOULINS-LÈS-METZ



Schéma Directeur Cyclable

Atlas cyclable des communes de l'Eurométropole de Metz

- Une ville coupée par la Moselle et l'A31
- La RD157B, un axe structurant à l'échelle métropolitaine et local (pour la connexion entre le centre historique de Moullins-lès-Metz et les quartiers Saint-Pierre et Trois-Haies), mais exclusivement routier
- Un fort usage de la voiture, y compris pour les déplacements internes
- La marche à pied plébiscitée pour un déplacement interne à la commune sur 2
- Une pratique cyclable sous-développée, fautes d'aménagements structurants sur les axes principaux (N3, D603, D6, Route de Jouy)
- Présence d'itinéraires de balades à vélo appréciés (Véloroute, Berges de Moselle)

Chiffres clés

PART MODALE DES HABITANTS DE MOULINS-LÈS-METZ

Interne à la commune
[12 900 déplacements]

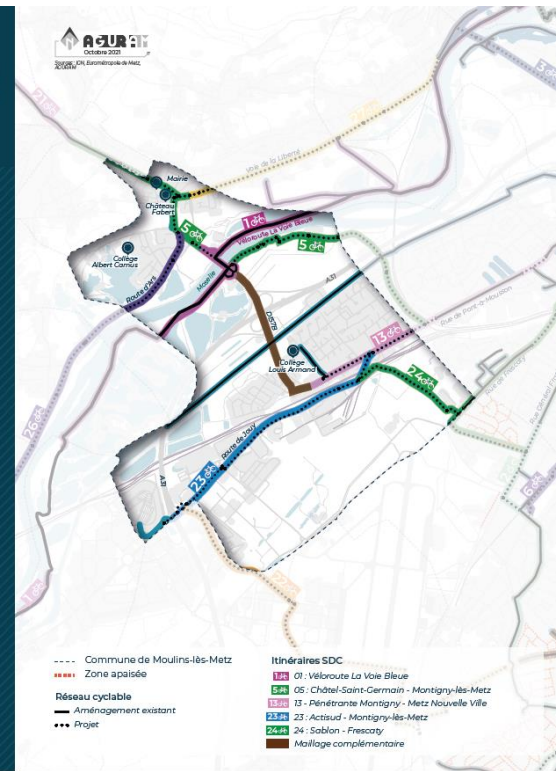
Dans l'Eurométropole*
[16 400 déplacements]



NOMBRE DE KILOMÈTRES VOIES CYCLABLES/ZONES APAISÉES

X km aménagements cyclables

X km zones apaisées



Objectifs de la métropole



Tripler la part du vélo pour 2030



Création d'un réseau cyclable intercommunal, structurant, cohérent, sécurisé et capacitair



+100 km d'aménagements cyclables pour 2030



+1 000 places sécurisées pour 2025



Rééquilibrer et apaiser l'espace public



Développer une culture vélo

Objectifs pour Mo

- ◇ création ou reprise cyclables structu
- ◇ développer la pra
- ◇ réaliser une alter

Points forts cyclab

- ◇ canal de la Mosell plébiscités pour u
- ◇ réaménagement Chaponost en 20
- ◇ cheminement de

Axes d'amélioration pour une meilleure cyclabilité

- ◇ maillage et continuités cyclables à densifier
- ◇ création d'aménagements structurants, sécurisés, lisibles et capacitaires
- ◇ offre de stationnement à densifier



DES DÉPLACEMENTS UTILITAIRES ENTRE MOULINS-CENTRE ET MOULINS SAINT-PIERRE DÈS 2030 ?

À compter du 1^{er} juin 2021, la compétence concernant la RD157B a été transférée du Département de la Moselle à l'Eurométropole de Metz, qui étudie pour requalifier cet ouvrage.

Plusieurs mesures de sécurisations et d'améliorations sont en cours de réflexion pour réaménager cette voirie, à savoir :

- ◇ la réduction de la vitesse et de l'emprise des voies dédiées aux automobilistes
- ◇ la création de voies de bus
- ◇ la réalisation de cheminements piétonniers et cyclables séparés de la chaussée

Un ATLAS COMMUNAL pour aller à la rencontre des élus

DONNÉES COMPLÉMENTAIRES : RECENSEMENT DES STATIONNEMENTS CYCLABLES

- Recensement **obligatoire** des **aires de stationnement** (dont vélo) – Loi ALUR - article L-151-4 du code de l'Urbanisme
- Schéma national de données des stationnements cyclables, juin 2021
- Valorisation avec les **données « Parlons vélo »** du baromètre des villes cyclables (FUB) de 2021

